JE STATIONNE À MONTROUGE



INDIGO



DES HORODATEURS DERNIÈRE GÉNÉRATION

Au cœur de ville, de nouveaux horodateurs équipés d'écrans tactiles vous demandent de saisir votre plaque d'immatriculation avant de payer par pièces, CB et CB sans contact. Vous n'avez plus besoin de retourner à votre véhicule pour positionner votre ticket de stationnement : il est désormais dématérialisé!

DEUX APPLIS MOBILE POUR STATIONNER PLUS FACILE



Applications disponibles sur







Les résidents bénéficient de tarifs montrougiens préférentiels sur la voirie. L'ensemble des démarches, demande de droits, renouvellement d'abonnement, règlement de vos factures, peuvent être effectuées soit :

Dans votre Boutique INDIGO de Montrouge

OU En ligne sur : https://voirie.fr.parkindigo.com

PREMIÈRE CONNEXION EN LIGNE?

- Créez un compte client en cliquant sur INSCRIPTION puis laissez-vous guider
- Effectuez votre demande de droit en cliquant sur DEMANDE DE DROIT :
- Une fois votre demande de droit acceptée, vous pourrez choisir votre formule d'abonnement jour (sur les horodateurs), par mois ou par an directement par internet ou à la Boutique Indigo

Vos documents à produire : justificatif de domicile et carte grise du véhicule à la même adresse que le justificatif



Le 1^{er} janvier 2018, la surveillance du stationnement en voirie en France va connaître des changements liés à une réforme nationale dite «loi MAPTAM». Celle-ci offre aux collectivités une autonomie de gestion de leur stationnement et la possibilité d'en déléguer le contrôle. La société INDIGO a été choisie pour cette mission.

Montrouge, à l'instar de nombreuses autres villes françaises et voisines, dont Paris au premier chef, saisit l'opportunité de cette échéance pour proposer aux Montrougiennes et Montrougiens un accès privilégié au stationnement en ville.

Dès 2018, celui-ci sera organisé de façon plus stratégique et plus rationnelle en répondant à trois objectifs :

- Donner la primeur des places de stationnement aux Montrougiens
- Faciliter l'accès aux commerces en améliorant la rotation des véhicules dans les secteurs commerciaux
- **Réduire la circulation** en évitant les automobilistes n'ayant aucun lien avec Montrouge (voitures ventouses stationnement « parking » pour prendre un autre mode de transport dans la ville)

UNE POLITIQUE SIMPLIFIÉE

- Plus que 2 zones: une zone rouge de courte durée en centre-ville (limitée à 2 h) et une zone verte de longue durée (limitée à 7 jours).
- Stationnement payant dans toute la ville tous les mois de l'année de 9h à 20h. du lundi au samedi.
- **Nouveaux tarifs** avec un tarif préférentiel (entre -50% et -70% du tarif normal) pour les Montrougiens.
- Nouveaux horodateurs et développements des moyens de paiement dématérialisés (application smartphone, etc...).

PAYEZ VOTRE STATIONNEMENT AVEC VOTRE MOBILE





JE STATIONNE FACILE À MONTROUGE!



3750 places payantes



200 horodateurs avec saisie de plaque minéralogique



Tickets et cartes résidents dématérialisés



Nouvelle **application mobile** de paiement



Portail Web résident





Le montant du FPS est calculé sur la base du montant maximal de la durée de stationnement autorisée sur la zone de stationnement soit 33€.

Si je règle mon FPS sous 72h, il sera minoré à 23€.

COMMENT PAYER MON FPS MINORÉ:

- en ligne via le portail dédié : https://www.fps-stationnement.fr/montrouge
- depuis l'application mobile OPnGO
- à l'horodateur
- à la Boutique Indigo

Sinon, je recevroi à mon domicile le FPS complet à régler auprès de l'ANTAI. Pour contester mon FPS, je devrai impérativement le régler avant d'effectuer un Recours Administratif Préalable Obligatoire (RAPO) dans le mois qui suit son émission.

POUR CONTESTER SON FPS, DEUX OPTIONS:

- Directement sur le site
- https://www.rapo-stationnement.fr/montrouge
- Par courrier adressé à :
 Centre de traitement des recours du stationnement
 TSA 26868 95905 Cergy-Pontoise Cedex 9



INDIGO

VOTRE BOUTIQUE

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À VOTRE SERVICE



lundi de 14h à 19h, mercredi de 14h à 19h et samedi de 9h à 14h

ADRESSE



Boutique Indigo 3/5 rue Georges Messier 92120 Montrouge



01 47 35 02 39



boutique-montrouge@parkindigo.com

BOUTIQUE EN LIGNE



parkindigo.com

Relations clients

N°Azur 0 810 26 3000

PRIX D'UN APPEL LOCAL

service.clients@parkindigo.com





HORAIRES DE PAIEMENT ET TARIFS EN STATIONNEMENT VOIRIE

Payant de 9h à 20h toute l'année, sauf dimanches et fêtes Limité à deux heures

Avec la carte résidents		
Minimum 15 minutes	0,30€	
1 heure	1,50€	
1 heure 30	3,00€	
Movimum 2 heures	33 NN £	

Sans la carte résidents Minimum 15 minutes 1,00€ 4,00€ 1 heure 30 8,00€ Maximum 2 heures 33,00€

Payant de 9h à 20h toute l'année, sauf dimanches et fêtes Limité à 12 heures de stationnement payant

Avec la carte résidents				
Minimum 1 heure	1,00€			
3 heures	3,00€			
8 heures	8,00€			
Maximum 12 heures	33,00€			

Sans la carte résidents Minimum 1 heure 2,00€ 6,00€ 8 heures 16,00€ Maximum 12 heures 33,00€

Forfait post-stationnement (FPS)

Montant de base	33,00€
Montant minoré	23,00€
si acquitté dans les 72	heures

Carte de stationnement résidents

Valable 12 mois glissants, de date à date

Première acquisition	30,00
Renouvellement	15,00 €

Abonnement pour la Zone Verte ouvert aux détenteurs de la carte de stationnement résidents

1 semaine (7 jours glissants)	20,00
1 mois (de date à date)	50,00
1 année (de date à date)	400.00

Station Velib'



Station Autolib'



